

N° 117

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 28 AVRIL 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1959.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à inviter le Gouvernement à prendre l'initiative
des « Jeux de la Communauté ».*

PRÉSENTÉE

Par MM. Jean-Louis VIGIER, Jean NOURY,
Jacques BORDENEUVE, André MÉRIC et André MONTEIL,

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission des Affaires culturelles.)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'édification de la Communauté ne serait pas complète si dans le domaine sportif un effort n'était pas entrepris par la Métropole pour associer les peuples d'Outre-Mer au développement de cette activité essentielle que constitue le sport.

Les grandes nations, les grandes civilisations ont fait la meilleure part à l'activité physique : la France, en plein renouveau démographique, se doit de donner un nouvel élan à la pratique sportive.

Les Jeux olympiques qui, tous les quatre ans, permettent de faire le point, de marquer les avances et les reculs des jeunesses du monde, doivent constituer le but, à la fois pour la compétition, pour les leçons à en tirer et pour l'idéal de vie qu'ils impliquent.

Afin de promouvoir, dans l'ensemble de la Communauté, l'esprit d'émulation nécessaire, nous vous proposons que soient organisés tous les deux ans, et chaque fois dans une ville différente, à partir de 1961, les « Jeux de la Communauté ».

Le Gouvernement voudra, nous en sommes persuadés, faire sienne cette proposition et, lors d'une prochaine réunion du Conseil exécutif de la Communauté, proposer l'organisation de ces jeux.

En conséquence, nous vous demandons d'adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Sénat invite le Gouvernement à prendre l'initiative de l'organisation des « Jeux de la Communauté ».